



**Anne-Catherine Lahaye,**  
Chargée de projets

**Gonzague Delbar,**  
Président

COPIDEC

# Traiter les déchets intelligemment : une responsabilité sociétale



**Alain Depret**  
Secrétaire de rédaction

Petit voyage aux pays des intercommunales wallonnes de gestion de déchets. La Copidec, la conférence permanente qui fédère les sept intercommunales actives dans ce domaine en Wallonie, s'exprime aujourd'hui dans les colonnes du *Mouvement communal*. Pour rappel, la Copidec représente ainsi le BEP, l'IBW, l'AIVE, l'ICDI, Hygea, Intradel et Ipalle pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités. L'entrevue s'est notamment axée sur les défis qui attendent le secteur pour les années à venir.

**Monsieur Delbar, vous êtes Président de la Copidec, mais également Directeur général de l'intercommunale Ipalle. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

**Gonzague Delbar :**

Je suis dans le métier de l'environnement depuis 1980. J'ai une formation d'ingénieur agronome, dont les trois années étaient spécialisées sur l'environnement à l'époque. J'ai eu la chance d'entrer très vite dans le secteur public, j'y ai fait toute ma carrière dans l'épuration et

l'assainissement de l'eau et des déchets. J'ai également été chef de cabinet adjoint du Ministre Lutgen de 1992 à 1995, période faste puisque j'ai aidé à la réforme des déchets dont les axes principaux sont les nouveaux décrets et arrêtés qui sont d'application, en ce compris les célèbres arrêtés coûts-vérités.

## Pourriez-vous rappeler aux lecteurs ce qu'est la Copidec ?

### Gonzague Delbar :

La Copidec est la Conférence permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets. C'est une fédération de sept intercommunales créée en 1993. Elle représente le BEP, l'IBW, l'AIVE, l'ICDI, Hygea, Intradel et Ipalle pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités : la coordination des différents modes de traitement, la valorisation des matières ou de l'énergie produite à partir des déchets et l'information du public. Nos missions sont d'exécuter des projets d'intérêt général en faveur de ces intercommunales, d'étudier toute question technique relevant du domaine de la collecte, du traitement ou de la valorisation de déchets et de proposer toute mesure relative aux progrès à réaliser dans ce domaine, notamment au point de vue de la sécurité, de l'amélioration des installations, de leur utilisation plus rationnelle et de la diffusion des informations. Nous fonctionnons en commissions de travail : collectes sélectives-obligations de reprise, commission financière, juridique, plans stratégiques, valorisation énergétique, CET, compostage/biométhanisation, économie sociale et communication.

## Depuis ces dernières années, vous avez vu le métier évoluer fortement ?

### Gonzague Delbar :

J'ai vu ce secteur se professionnaliser de façon beaucoup plus importante ces dix dernières années. Pour des motifs plus financiers qu'environnementaux, la professionnalisation est en effet devenue indispensable. On constate aujourd'hui que toutes les intercommunales ont été dans le bon chemin, qu'il y a une grande mutation qui a été exercée. Le métier de collecteur de déchets, notamment via les parcs à conteneurs, source d'approvisionnement en matières premières et secondaires essentielles, nous oblige aujourd'hui à mieux se préoccuper de la valeur ajoutée aux matières récoltées. Cela nous permettra d'ouvrir un autre horizon par rapport à l'économie wallonne.

### Anne-Catherine Lahaye :

Le secteur a également un aspect social important. Au sein du secteur, ce sont 2.500 emplois directs et autant d'em-

ploi indirects qui sont créés. Le personnel, quel que soit son niveau, est toujours formé. On crée donc de la réinsertion tout en gardant un certain niveau de professionnalisme.

## Avez-vous l'impression que les communes sont conscientes du chemin parcouru depuis ces dernières années ?

### Gonzague Delbar :

Il y a parfois un regard péjoratif sur le travail des intercommunales, nous devons donc démontrer constamment notre rigueur et notre transparence. Il est clair qu'il faut avoir du recul pour s'en rendre compte. Depuis 32 ans maintenant, je m'occupe des déchets. Cette évolution, je l'ai connue. Et, il faut bien l'avouer : les nouveaux mandataires ont parfois des demandes qui paraissent parfois un peu farfelues.

## D'où l'importance d'aller vers les communes à l'aube d'une nouvelle mandature et de les informer au mieux ?

### Gonzague Delbar :

On se doit de communiquer avec les communes, c'est évident. Car ce qui est demandé aux communes dans ce secteur est tout de même significatif. L'ensemble du secteur ne s'en sort finalement pas si mal que cela. Et ce, à moindres coûts pour l'utilisateur. Quand on observe le service qui est en place, on arrive, pour un ménage moyen, à du 150 euros. En matière de déchets, nous sommes parvenus, par pragmatisme et par une certaine forme de rigueur, à ce que toutes les intercommunales convergent vers du 60 euros, ce qui rend le service très bon marché. Et de plus, il s'agit d'un service très performant.

### Anne-Catherine Lahaye :

Lors d'une récente conférence de presse sur le sujet des parcs à conteneurs, nous avons pu comparer nos chiffres à ceux de la France et de la Grande-Bretagne. Le parc à conteneurs à la belge, et plus particulièrement à la wallonne, a un taux de performance qui est assez exceptionnel. C'est d'ailleurs un instrument qui est vraiment typiquement belge. Les Français ont d'abord développé ce concept appelé déchetterie uniquement pour les encombrants ménagers, les Wallons et les Flamands ont repris ce concept en

l'appliquant à toutes les matières et en y ajoutant une dimension de proximité.

## Vous semblez vouloir insister sur la professionnalisation accrue des intercommunales en ce domaine...

### Gonzague Delbar :

C'est parce que nous avons l'impression que tout le monde se sent facilement compétent dans ce domaine. Il faut rester sérieux : nous sommes devant des ardoises très importantes et il faut faire des choix drastiques avec les connaissances nécessaires. Ce professionnalisme acquis au sein de la Copidec fait qu'on discute en sachant de quoi on parle. La difficulté c'est que nous devons souvent négocier avec des personnes qui ne connaissent pas bien notre métier. La technicité est importante dans notre métier, surtout face aux enjeux environnementaux planétaires qui se présentent. C'est finalement le rôle premier des intercommunales, qui ont été créées par les communes pour les épauler techniquement dans une série de sujets délicats. Ainsi, au sein de la Copidec, nous sommes bien conscients qu'il y a un historique différent en fonction des régions de la Wallonie. Et donc, nous devons être garants de cette complémentarité.

## C'est d'ailleurs le rôle de la Copidec : fédérer les différences...

### Gonzague Delbar :

Et nous y sommes parvenus. On se parle et on fait des choses ensemble pour diminuer les coûts, avoir plus d'efficacité. Il y a une intelligence de collaboration et un regard mutualisé qui se sont installés.

## Il est évidemment également nécessaire de conscientiser plus encore le citoyen...

### Anne-Catherine Lahaye :

Dans ce domaine, il nous reste un travail éducatif à pérenniser car je crains qu'avec les moyens budgétaires qui seront les nôtres, la communication soit touchée en premier. Et pourtant, ce serait, à mon sens, une grande erreur. Nous devons absolument continuer à former nos jeunes afin de leur apprendre les méthodes environnementales les plus performantes tout en étant les moins chères. Les intercommunales mettent

ainsi à la disposition des enseignants des outils et des équipes d'animateurs qui se déplacent dans les écoles pour diffuser des informations. En outre, il y a toute une série d'actions qu'on mène, chaque année, en matière d'éducation : chacune des intercommunales remonte ainsi des informations qui lui viennent du terrain sur des besoins spécifiques et on construit un plan de communication pour l'année à venir. Cela constitue un socle commun autour duquel chaque intercommunale va s'inscrire pour développer des projets.

### Quels seront les défis importants pour la Copidec dans les années à venir ?

#### Gonzague Delbar :

Je pense que le défi environnemental est aujourd'hui relevé. C'est-à-dire que nous pouvons affirmer avoir une Wallonie dont le niveau de performance environnementale en matière de déchets n'a rien à envier à la Flandre ou aux pays

voisins. Nous ne sommes cependant pas gestionnaires des incivilités, et cela sera peut-être l'un de nos défis. Y-a-t-il un lien entre les incivilités et les sacs pré-payés ? Nous sommes très sensibles à ce débat. A côté de ces incivilités, le débat principal qui concerne toutes les intercommunales, c'est la maîtrise des coûts. Je suis conscient que les communes sont aujourd'hui exsangues, ce n'est donc pas le moment d'aller alourdir la note en matière de déchets. Nous avons donc besoin de rationaliser, s'il y a encore matière à rationalisation. Enfin, le dernier enjeu fondamental pour moi, c'est de se préoccuper de la valorisation des matières qui sont aujourd'hui entre nos mains. C'est une responsabilité sociétale de traiter intelligemment tous les déchets pour la Wallonie. C'est à cet égard que nous voulons maintenant devenir de petites entreprises de valorisation. Quand on est face à un tas de déchets, il faut l'observer de façon intelligente et savoir ce qu'on peut faire avec quoi.

### Des exemples concrets ?

#### Gonzague Delbar :

Il y en a beaucoup et beaucoup d'intercommunales ont des projets qui sont vraiment remarquables en ce domaine. La Copidec a ainsi commandé une étude, dans le cadre du plan convergence, pour promouvoir une filière de valorisation des plastiques. Ce n'est pas évident, étant donné la multiplicité et l'incompatibilité des matières plastiques présentes en décharge. Nous imaginons donc la possibilité d'industrialiser le tout en Wallonie. En ce domaine, il faut vraiment avoir l'envie d'entreprendre, parce que ce sont des démarches à risques où la recherche n'est pas toujours gagnante. Les intercommunales réunies à la Copidec ont donc une légitimité à avancer dans ces projets.

#### POUR PLUS D'INFOS :

##### Copidec

Avenue Sergent Vriethoff, 2  
5000 Namur  
Tél. : 081 718 211  
Fax : 081 718 250  
copidec@bep.be

